

PLUi

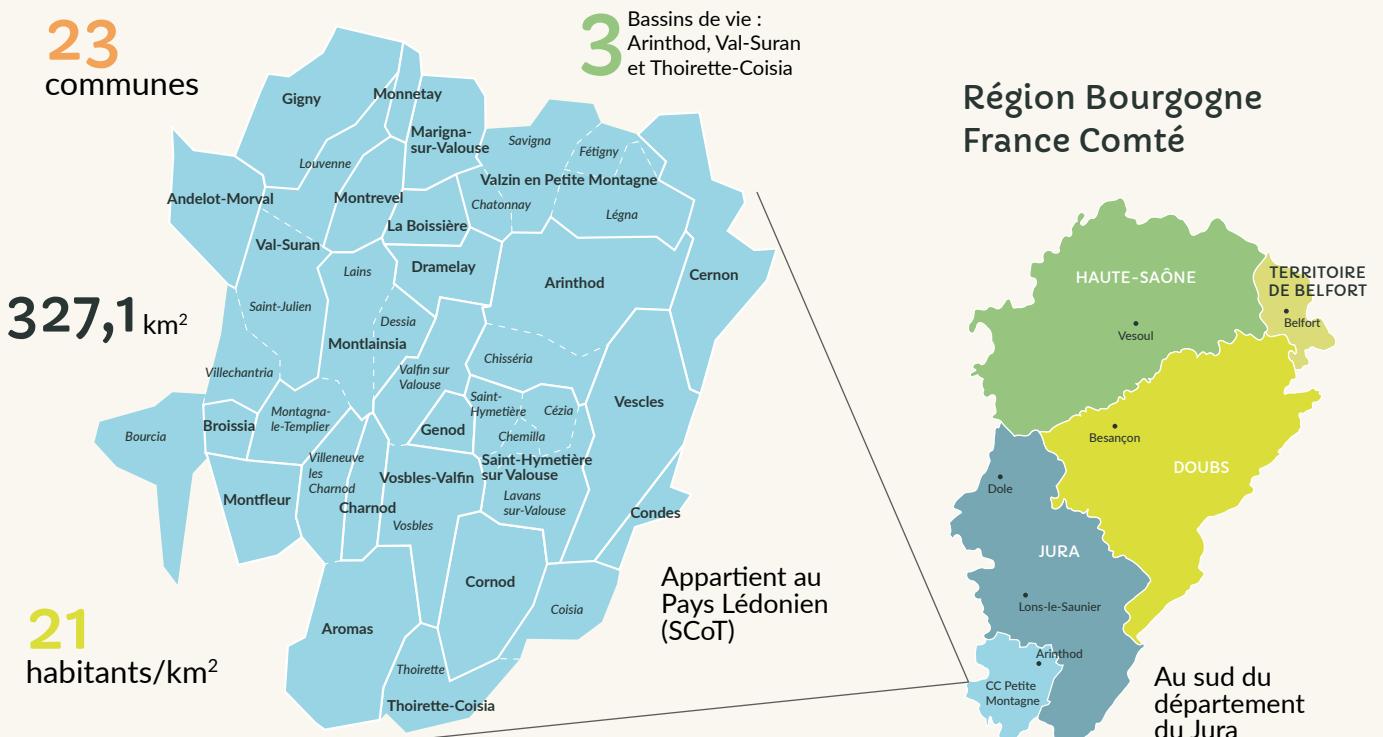
Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

LANCEMENT

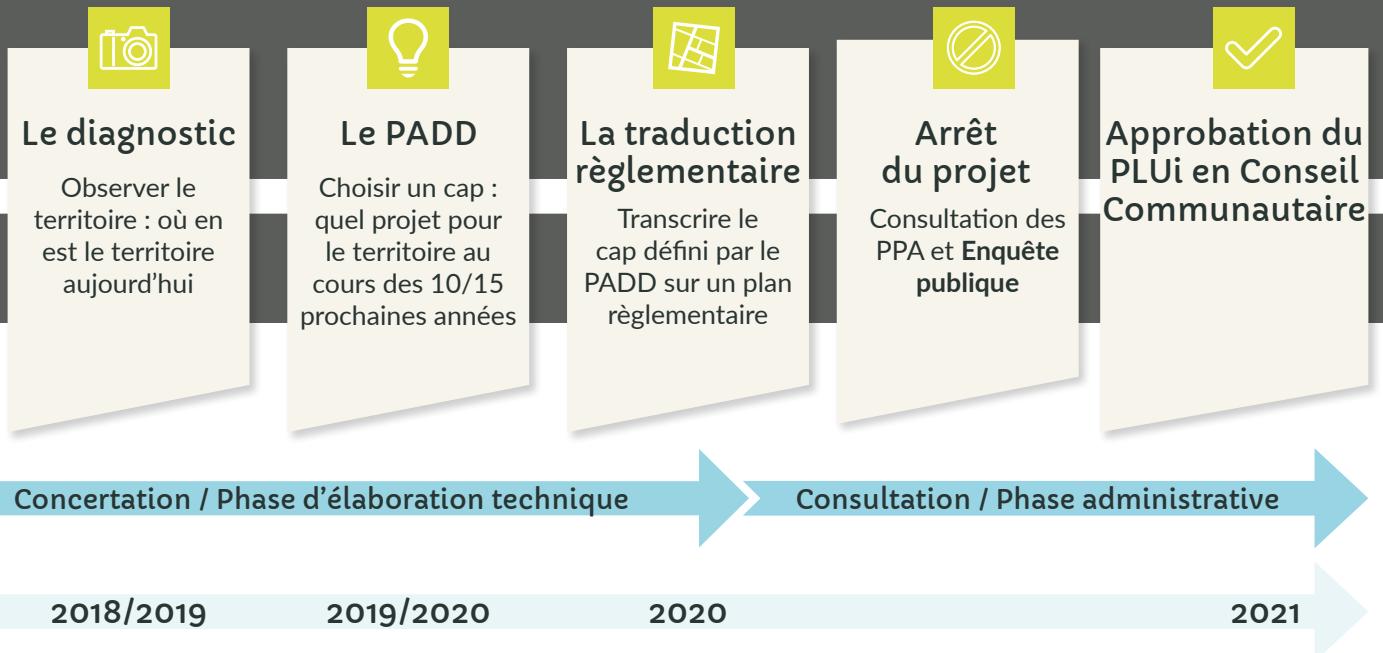
PLUI PETITE MONTAGNE ?

Les élus de la Communauté de Communes Petite Montagne, créée il y a 11 ans, élaborent un document d'urbanisme commun à l'ensemble des 23 communes. Ce règlement partagé fait état des lieux du territoire, exprime les enjeux qui en résultent, fixe des objectifs en termes de mobilité, habitat, environnement, économie, cadre de vie etc. et régit l'aménagement des 23 communes pour les 15 prochaines années. Le PLUi doit constituer un cadre de référence pour ces différentes politiques sectorielles menées sur le territoire dans l'intérêt général.

Le territoire Petite Montagne



Quelle temporalité pour élaborer le PLUi ?



Qui pour construire le PLUi ?

Le PLUi est un document d'urbanisme concerté : les élus sont à l'initiative de la démarche, ils sont les acteurs principaux de son élaboration mais travaillent main dans la main avec des bureaux d'études spécialisés dans l'aménagement du territoire, l'environnement et la concertation publique.

Le PLUi est un document co-construit avec les habitants et usagers du territoire !

Réunions publiques

Panneaux pédagogiques

Articles de presse

Lac de Cize-Bolozon et bords de l'Ain aménagés, Thoirette-Coisia

www.petitemontagne.fr

Petite Montagne
Communauté de communes

LA DYNAMIQUE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

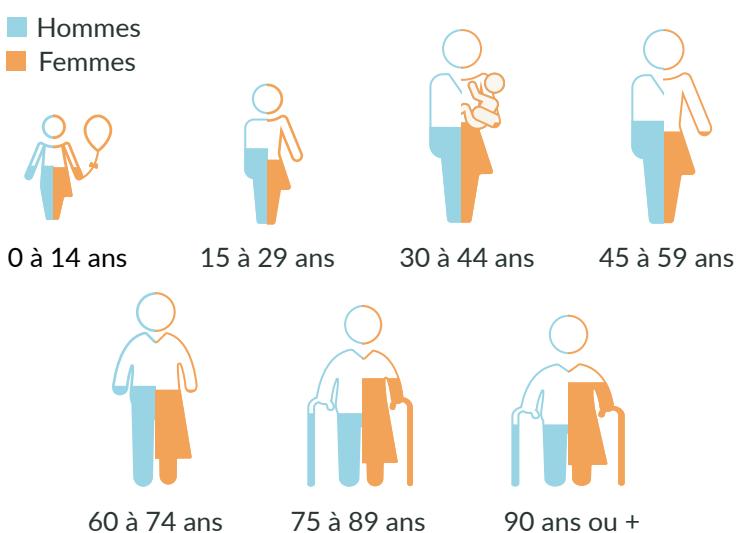
Evolution de la population entre 1968 et 2015

Une forte attractivité démographique entre 1975 et les années 2000 sur l'ensemble du territoire, aujourd'hui les plus petites communes sont les plus attractives et maintiennent une croissance positive.

6 688 habitants

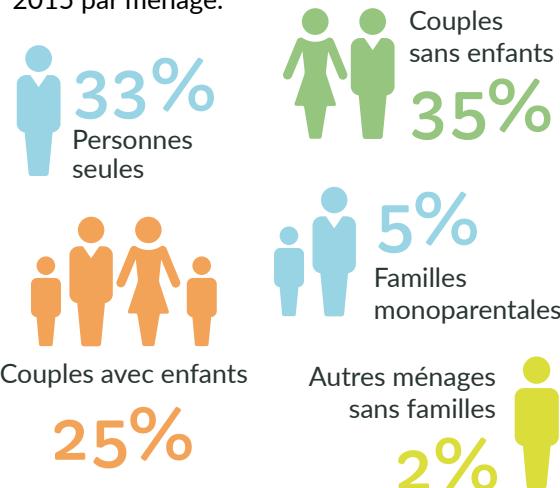
- 2% du département du Jura
- 8% de la population du Pays Lédonien (SCoT)

Répartition de la population par tranche d'âge en fonction du genre



Répartition des ménages en fonction de leur composition familiale

Une tendance à la diminution de la taille des ménages : en moyenne 2.21 personnes en 2015 par ménage.



LES ENJEUX

Le maintien du niveau démographique actuel,

Le bien être des personnes âgées en perte de mobilité en leur permettant de rester à domicile,

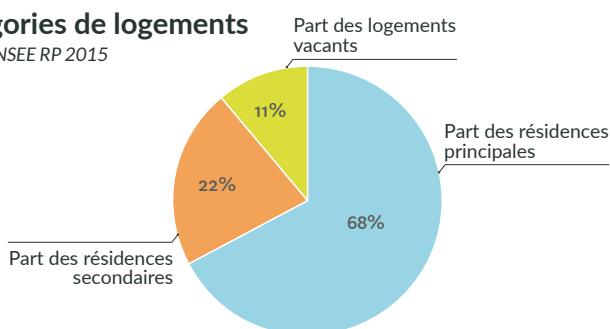
La prise en compte de l'augmentation des petits ménages dans l'aménagement du territoire et notamment dans les offres d'habitat.

LE PARC DE LOGEMENTS



Catégories de logements

Source : INSEE RP 2015



LES ENJEUX

- L'amélioration du parcours résidentiel pour les jeunes travailleurs et les ménages vieillissants,
- La résorption du parc de logements vacants,
- La poursuite des efforts de réhabilitation du parc de logements.

PLUI

Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

DIAGNOSTIC
TERRITORIAL

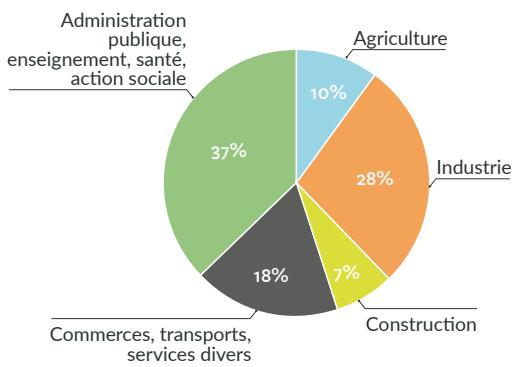
LE TISSU ÉCONOMIQUE

Répartition des emplois

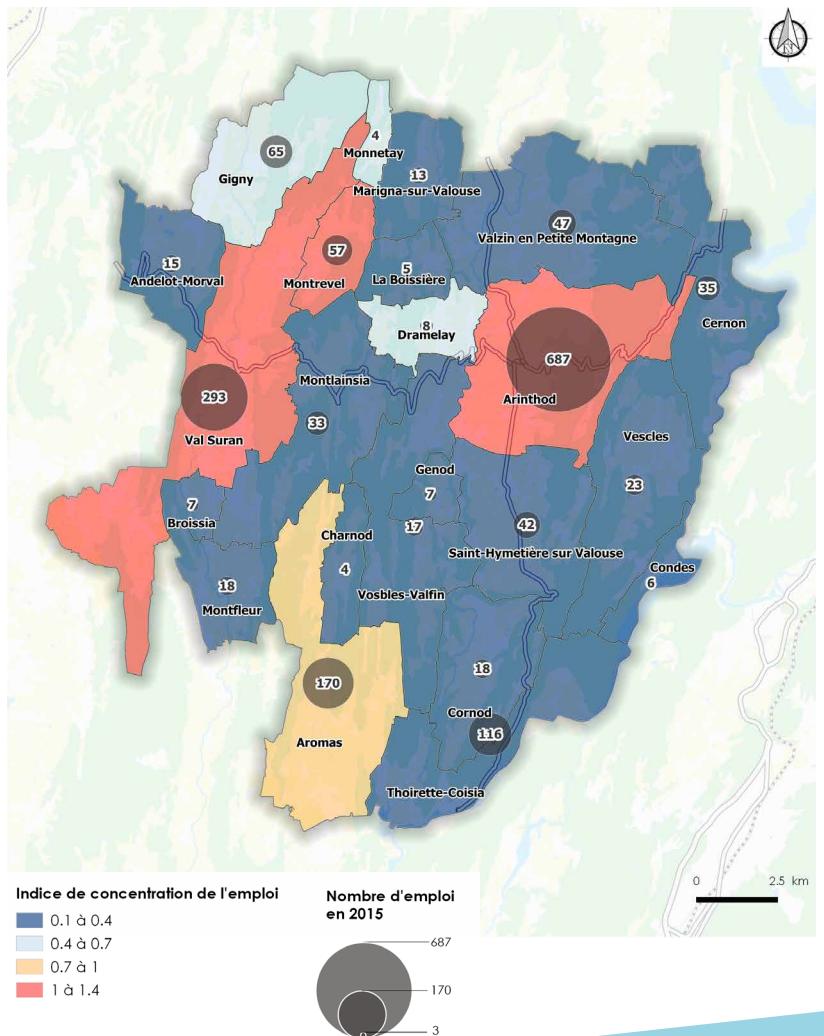
 **1 692**
emplois  **1^{er}** Arinthod
bassin
d'emplois

 **64**
emplois pour 100 actifs résidents

Emplois selon les secteurs d'activité



Source : INSEE RP 2015



LES ENJEUX



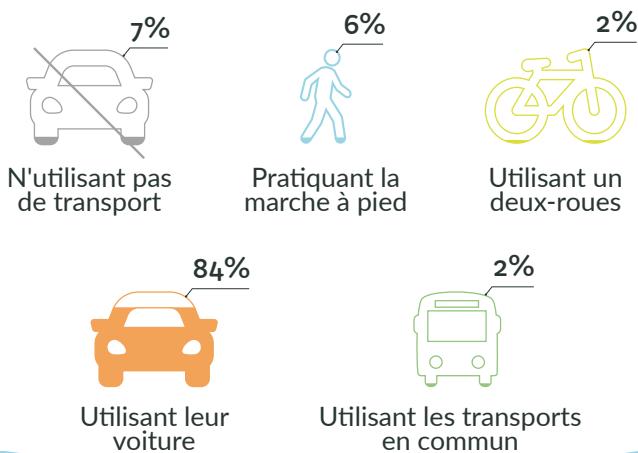
- Le développement de l'économie présente (sur le territoire au service des habitants et usagers) et du tissu social et solidaire du territoire,
- La mise en réseau des entreprises locales et des actifs qualifiés en recherche d'emploi,
- La diversification de l'économie grâce à l'innovation et l'installation de nouvelles entreprises.



- La mise en valeur du potentiel touristique (paysages naturels et urbain, patrimoines etc.),
- L'augmentation du nombre d'hébergements touristiques et leur diversification,
- Le développement d'un tourisme 4 saisons.

LA MOBILITÉ

Part modale des déplacements domicile-travail



LES ENJEUX

-  Développer et encourager les déplacements alternatifs à l'usage solitaire de la voiture,
-  Prendre en compte les nouvelles mobilités dans les futurs aménagements,
-  Mettre en œuvre le programme de déploiement du haut débit avec le Département.

LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

-  Tissu associatif dense
- Un dynamisme culturel important 
- 3**  projets innovants de « tiers-lieux »



LES ENJEUX

-  La résorption de la vacance au sein des rez-de-chaussée commerciaux dans les cœurs de bourgs centre et relais,
-  L'amélioration de l'offre médicale (équipements médicaux),
-  Le maintien du rôle important des communes équipées et des bourgs centres en relais par le renforcement d'équipements, de services et de commerces.

L'ENVIRONNEMENT – DYNAMIQUE PATRIMONIAL, PAYSAGÈRE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

1 site inscrit –
Village d'Arinthod

Les forêts
représentent près de

57%



Les cours d'eau permanents
s'étendent sur près de

180 km

21 monuments
historiques

4 monuments classés

17 monuments inscrits

94%



superficie totale des réservoirs
environnementaux sur le
territoire

Les milieux ouverts
représentent près de **40%**

Les milieux humides
représentent moins de **3%**

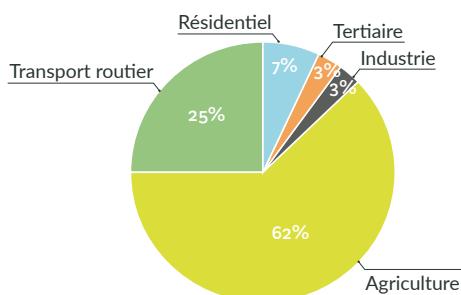
1 site patrimonial
remarquable –
Commune d'Arinthod

Les surfaces
artificialisées
couvrent environ **1%**

Consommation énergétique

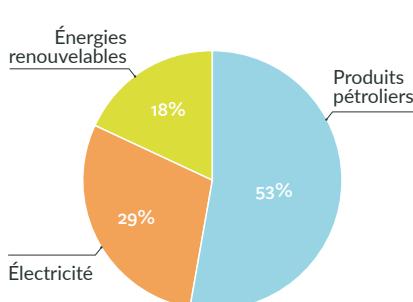
Émissions de Gaz à Effet de Serre par secteur sur la Communauté de Communes Petite Montagne

Source OPTEEER 2014



Consommation d'énergie par secteur sur la Communauté de Communes Petite Montagne

Source OPTEEER 2014



Le Suran dans la plaine agricole,
Montfleur



LES ENJEUX



Patrimoine et paysage

- La préservation des entités paysagères, de la diversité des paysages et de leurs composantes naturelles ou bâties,
- L'encouragement des opérations de réhabilitation de bâtiments de caractère dans le respect de l'identité architecturale présente,
- La valorisation des espaces agricoles et forestiers comme marqueurs identitaires du territoire.



Trame Verte et Bleue

- La protection des réservoirs de biodiversité et l'encadrement des activités impactantes situées à proximité,
- La conservation et le renforcement des réseaux bocagers structurants les milieux ouverts et les espèces associées,
- La préservation des milieux humides pour leur intérêt écologique, hydraulique et paysager.



Agriculture

- Le maintien et l'accroissement de la diversité des productions : faciliter l'accès au foncier pour les productions diversifiées, contribuer au développement de l'accueil à la ferme,
- Le développement des circuits courts et la structuration des filières locales afin de contribuer à la valorisation de la production locale.



Transition énergétique

- La réduction des consommations énergétiques, notamment fossiles, et des émissions de Gaz à Effet de Serre,
- Le développement de la production des énergies renouvelables dans le respect des enjeux environnementaux, paysagers et patrimoniaux,
- La lutte contre le risque de précarité énergétique des ménages.

Parc et château de Cornod, monument historique inscrit